

n'arrivaient pas à Rome ; et celles que lui adressait le Vatican, si elles franchissaient la frontière portugaise, allaient s'accumuler dans les cartons du ministère de l'Intérieur. Cette jeune république, au lieu de bon sens, a toutes les audaces. N'a-t-elle pas émis la prétention d'empêcher les ambassadeurs de télégraphier en langage chiffré à leur gouvernement, avant d'avoir remis au ministre de l'Intérieur le chiffre dont ils veulent se servir ?

— D'ailleurs, depuis le commencement de l'année, chose rare, il n'est mort qu'un seul cardinal, le cardinal Satolli, qui était préfet des Études et a été remplacé dans cette charge par le cardinal Cavicchioni. Les cardinaux, grâce à la nouvelle organisation de la Curie, ont pu suffire à toutes les affaires. Et si de nouveaux deuils ne se produisent pas parmi les membres du Sacré-Collège, il faut croire qu'ils pourront continuer leur tâche laborieuse et délicate sans avoir besoin de nouveaux aides.

— On commente beaucoup la lenteur avec laquelle il est pourvu aux vacances qui ont eu lieu dans la Curie romaine. Depuis la démission de Mgr Jansens, qui eut lieu en avril, je crois, le poste de secrétaire des Religieux est vacant. De même, vers la même époque mourait Mgr Pifferi, sacriste des palais apostoliques, et il n'a pas non plus de successeur. Comme ce dernier poste est presque uniquement décoratif, on prête, je ne sais sur quel fondement, à Pie X l'intention de le supprimer. Le sacriste ne s'occupe en effet nullement de la sacristie pontificale ; tout le travail et toute la responsabilité tombent sur les épaules du sous-sacriste, le P. Pifferi, et de son frère laïc, fra Giacomo. Le rôle du sacriste se bornait uniquement à distribuer des reliques de sa chapelle, à accompagner le Souverain-Pontife dans les cortèges officiels et à lui porter soit le livre, soit le cierge recourbé qui sert au pape de bougeoir dans les offices pontificaux et les consistoires.

— Et à ce propos il y a une différence entre les évêques et